

Le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*)



Espèce protégée en France

Description :

- ✓ Taille : 18 à 31 cm / Poids: 0,8 – 1,2 kg (adulte)
- ✓ Silhouette ronde
- ✓ Museau pointu et oreilles courtes
- ✓ Dos, flancs et front recouverts de piquants
- ✓ Autres parties du corps recouvertes de poils brun-gris

Habitat :

Le Hérisson d'Europe fréquente aussi bien la campagne que la ville tant qu'il trouve de la nourriture et un abri (haie, tas de bois ou de feuilles, buisson...).

Comportement :

Le régime alimentaire du Hérisson est varié: escargots, limaces, chenilles, araignées, sauterelles, criquets, œufs, fruits, baies, etc. Il chasse à la tombée du jour grâce à son odorat et son ouïe.

Au moindre bruit suspect, il se roule en boule pour se protéger des prédateurs en hérissant ses piquants qui lui servent de bouclier.

Il est solitaire sauf pendant la période de reproduction qui s'étend d'avril à septembre. Les femelles font 1 à 2 portées par an et 4 à 5 petits par portée. La gestation dure environ 30 jours. Les femelles s'occupent seules des petits jusqu'à leur sortie du nid une vingtaine de jours après la naissance.

Quand l'observer :

Actif au crépuscule et la nuit. Observable du printemps à l'automne lorsque la température dépasse les 10 degrés. Il hiberne l'hiver jusqu'au début du printemps.

Traces et indices de présence :

Empreintes :



Largeur : 2 à 3 cm
Longueur : 3 à 4 cm

Crottes :



- ✓ Couleur : sombre
- ✓ Forme : cylindrique
- ✓ Taille: 2 à 5 cm de longueur (parfois jusqu'à 7 cm).

Menaces :

- ✓ Régression des corridors naturels (haies, bandes enherbées...) et obstacles (clôtures hermétiques dans les jardins privés, routes...)
- ✓ Destruction de son habitat (haies, arbres morts, souches)
- ✓ Empoisonnement lié aux traitements anti-limaces et pesticides
- ✓ Collisions routières
- ✓ Blessures avec outils de jardinage (tondeuse, fourche, ...)

Source: INPN, Muséum National d'Histoire Naturelle

Comment participer au défi ABC :

- En ajoutant vos observation sur l'application iNaturalist (Projet « ABC de Chauconin-Neufmontiers »)
 - Ou en complétant une fiche d'observation, disponible en mairie, et en l'envoyant à abc@chauconin-neufmontiers.fr
- Pour en savoir plus, consulter la rubrique suivante : <https://chauconin-neufmontiers.fr/cadre-de-vie/abc-patrimoine-naturel/>